

Entrepôt, Pays-Bas
Location de refroidisseurs de 150 kW

SOLUTIONS DE LOCATION POUR ENTREPÔTS



Le défi

Chez un prestataire de services logistiques international, une pompe à chaleur de leur centre de distribution est soudainement tombée en panne. La situation était critique et nécessitait une solution rapide et efficace.

Ce que nous avons fait – Carrier Rental Systems a compris l'urgence de la situation pour le client et a réagi en conséquence. Nous avons rapidement proposé une solution adaptée. Après l'accord du client, notre équipe a livré en un rien de temps une pompe à chaleur temporaire, qui a bien sûr été installée par des experts.

Comment avons-nous procédé ? – Nos experts ont conçu un package de location sur mesure. L'accord comprenait 4 refroidisseurs de 149 kW et 4 unités de traitement d'air de 50 kW. En étroite collaboration avec le client, nous avons pu intégrer les équipements de manière à ce que les opérations normales de l'entreprise ne soient que très peu perturbées.

“Ce dysfonctionnement menaçait la qualité des marchandises stockées et nécessitait une solution immédiate.”

Résultats



Une fois l'installation de refroidissement temporaire opérationnelle, la température dans l'entrepôt est rapidement revenue au niveau souhaité. Les marchandises stockées sont restées protégées et les opérations quotidiennes ont pu se poursuivre normalement. Grâce à l'implémentation efficace et sans accroc des refroidisseurs et des unités de traitement d'air, nous avons minimisé le risque de dommages. La production de l'entreprise est restée stable jusqu'à ce que le système de refroidissement permanent soit entièrement rétabli.

EQUIPEMENT	4 x CH0149 et 4 x AH0050
UTILISATEUR FINAL	Prestataire de services logistiques
APPLICATION	Refroidissement temporaire d'un entrepôt
AUTRES	Réservoir tampon, échangeur de chaleur, conduits d'air et câbles

Contactez-nous : BE **0800 23 555** / NL **0800 55 46 273**
Email : BE verhuur.be@carrier.com / NL verhuur@carrier.com
Visitez notre site web : carrier.com